Image not found or type unknown

Dans quels cas le Conseil d'État est-il juge d'appel ?

Question / réponse publié le **04/08/2024**, vu **464 fois**, Auteur : Jérôme CHAMBRON, petit juriste généraliste bénévole à BAC+4 en Droit acquis en 2000 à l'Université Grenoble Alpes ou UGA

Dans quels cas le Conseil d'État est-il juge d'appel ?

> Le Conseil d'État est juge d'appel pour connaître des appels formés contre certains jugements des tribunaux administratifs (en matière d'élections municipales et départementales, référé-liberté, etc.).

SOURCE ET DE PLUS :

https://www.vie-publique.fr/fiches/269138-dans-quels-cas-le-conseil-detat-est-il-juge-dappel

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés